

Fiche Formation Recyclage SSIAP 1

Objectifs de la formation :

Vérification triennale des acquis des agents de service de sécurité incendie en fonction ou pouvant justifier d'une période de 1607 Heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois.
Maintenir les compétences et prendre en compte les évolutions de la réglementation nécessaires à la fonction d'agent de sécurité incendie.

 **DUREE** : 14 Heures

PRE REQUIS :

- Etre titulaire du SSIAP 1.
- SST ou PSC 1 ou 2 ou PSE en cours de validité.
- Avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur).
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.



CONTENU PEDAGOGIQUE :

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 Mai 2005 et ses aménagements futurs, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.



Séquence 1 : Prévention.

- Evolution de la réglementation en matière de prévention.

Séquence 2 : Moyens de secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Séquence 3 : Mises en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

VALIDATION :

Au moment de l'évaluation, le stagiaire sera évalué sur des séquences pratiques et des études de cas.

A l'issue de cette évaluation, une attestation de recyclage SSIAP 1 sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

